

Il faut obligatoirement cliquer sur le bouton de déconnexion pour se déconnecter en sécurité



Un pop-in demandant la confirmation de l'utilisateur sera ensuite affiché.

Il suffit de cliquer sur le bouton « Se déconnecter » pour quitter l'application.

Pour garantir la confidentialité des données de l'élève, il est indispensable de fermer directement la fenêtre de l'application en cliquant sur le bouton de déconnexion de manière à terminer la session en cours.

Parcours M@gistère LPI :
<https://magistere.education.fr/dgesco/course/view.php?id=2253>

La place des familles

Le traitement LPI est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt de service public.

Le consentement des familles n'est pas nécessaire.

Cependant les représentants légaux sont informés de la mise en place d'un accompagnement pédagogique dans le cadre d'un livret de parcours inclusif.

Les mentions informatives à destination des familles sont consultables et téléchargeable sur EDUSCOL :

<https://eduscol.education.fr/lpi>

Pour plus d'information, consulter les guides détaillés ou les fiches métiers à l'adresse suivante :

<https://eduscol.education.fr/lpi>



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Livret de parcours inclusif

Dépliant de démarrage rapide

Objectifs du livret de parcours inclusif

- ✓ **Suivre le parcours de scolarisation** des élèves à besoins éducatifs particuliers dont les élèves en situation de handicap
- ✓ **Mutualiser dans un document unique** toutes les informations nécessaires à la mise en œuvre de solutions pédagogiques différenciées
- ✓ Apporter aux familles de **la lisibilité sur les aménagements et adaptations** mis en œuvre pour leur enfant

1 Accéder au LPI

Le site est accessible via les portails académique Aréna

Cliquer sur le lien LPI



2 Première authentification

Envoi sur messagerie académique d'un lien d'initialisation



3 S'identifier

Message avec lien d'initialisation du mot de passe pour accéder au LPI
Le lien expire dans les 48 heures

Sécurisation LPI

De Administrateur, le 2021-12-07 12:21
Détails Texte en clair

Pour accéder de manière sécurisée à LPI, vous devez disposer d'un second mot de passe, différent de votre mot de passe académique. Veuillez cliquer sur le lien ci-dessous afin d'initialiser ce mot de passe.

<https://qt-tid-vipweb02.identite.hp.in.phm.education.gouv.fr/auth/realms/lpi/login-actions/action-token?key=eyJhbGciOiJIUzI1NiIsInR5cCI6Ii9kaWkiA6ICI4OWVlY2YzMi1mMjcwLjQ1>

2/6

4 Créer son mot de passe

Ecran avec lien d'initialisation du mot de passe



Ecran confirmant la création du mot de passe.



5 Reconnexion au LPI

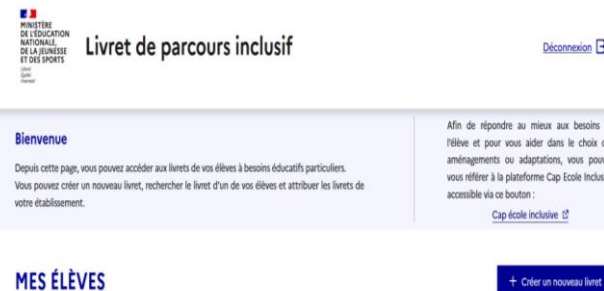
- Portail Arena <https://idp-hn-01.phm.education.gouv.fr/arena>
- mot de passe académique.
- lien « LPI PR – Livret de parcours inclusif » redirection sur la page de connexion sécurisée
- Saisie du mot de passe LPI.



3/6

6

Page d'accueil



7

Chercher un élève

Cliquer sur le bouton :

+ Créer un nouveau livret

Renseigner le nom, prénom et l'établissement de l'élève et cliquer sur :

Rechercher

Cliquer sur le bouton « Sélectionner » inscrit sur la ligne correspondante à l'élève recherché

Consulter les informations de l'élève. Si elles correspondent à l'élève recherché, cliquer sur :

Créer le livret

4/6